

Concours de bourses doctorales des IRSC 2019-2020

Annexe A : Critères de sélection et indicateurs pour les demandes de bourse

<p>Aptitudes et potentiel en recherche 50 %</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité de la proposition de recherche <ul style="list-style-type: none"> ○ des questions et des objectifs de recherche précis, bien définis et réalistes; ○ une description claire et détaillée de la méthodologie proposée; ○ l'importance des travaux et des contributions prévues à la recherche. • Formation pertinente, par exemple formation universitaire, expérience vécue et enseignement traditionnel. • Expérience en recherche et réalisations par rapport au niveau d'études, à l'expérience vécue et aux systèmes de connaissances du candidat. • Qualité des contributions – publications, brevets, rapports, affiches, résumés, monographies, présentations, travaux de création, produits issus de l'application des connaissances, produits communautaires, etc. – et dans quelle mesure elles font progresser le domaine de recherche. • Exercice d'un bon jugement et esprit critique. • Conduite responsable et éthique de la recherche, par exemple : études honnêtes et sérieuses; analyse rigoureuse; engagement en matière de sécurité et de diffusion des résultats de la recherche et respect de normes professionnelles. • Enthousiasme pour la recherche, originalité, esprit d'initiative, autonomie ainsi que participation et sensibilisation pertinentes de la collectivité. • Capacité ou potentiel de communiquer clairement et logiquement, par écrit et oralement, des concepts théoriques, techniques ou scientifiques.
<p>Expérience et réalisations pertinentes au sein et à l'extérieur du milieu universitaire 50%</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Bourses, prix et distinctions (montant, durée et prestige). • Dossier universitaire : <ul style="list-style-type: none"> ○ les relevés de notes; ○ la durée des études antérieures du candidat; ○ les exigences des programmes et les cours suivis ○ la charge de cours; ○ le classement relatif dans le programme (si cette information est connue). • Activités professionnelles, scolaires et parascolaires et collaborations avec des superviseurs, des collègues, des pairs, des étudiants et des membres de la communauté, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> ○ l'enseignement, le mentorat, la supervision ou l'encadrement; ○ la gestion de projets; ○ la participation à des activités de promotion des sciences ou de la recherche; ○ la sensibilisation communautaire, le bénévolat ou l'engagement citoyen; ○ la présidence de comités et l'organisation de réunion et de conférences; ○ la participation aux activités d'un club, d'une société, d'une association ou d'une organisation au sein d'un établissement ou d'un département.